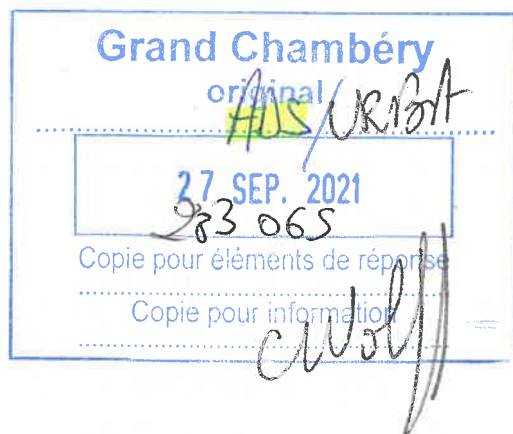




**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Direction
Départementale
des Territoires (DDT)

Service : Sécurité et Risques
Affaire suivie par : Hervé Delcourt
Tél : 04/79/71/73/18
Mél : herve.delcourt@savoie.gouv.fr
2021 - R 291

Chambéry, le **23 SEP. 2021**

Le chef du service sécurité et
risques

à

Madame la/Monsieur le Chef du
service Urbanisme
Grand Chambéry

Objet : Suppression du merlon rive droite du Nant de la Boisserette
Commune de Challes Les Eaux
P.J. : carte de localisation

Je fais suite à la transmission, pour information et prise en compte, du courrier du 13/09/21 du service Environnement Eau et Forêts de la DDT, relatif à la suppression du merlon/digue de la berge rive droite du Nant de la Boisserette à Challes Les Eaux.

Il ressort de ce courrier que, suite à des travaux d'arasement, la berge du Nant de la Boisserette, en rive droite, sur les 80 m en aval du franchissement de la RD1006 sur la commune de Challes Les Eaux ne présente plus les caractéristiques d'une digue de protection contre les inondations (cf. plan de localisation joint).

Cette analyse fait suite à une visite de terrain des représentants des services SEEF et SSR de la DDT en date du 26 août 2021.

Direction Départementale des Territoires (DDT)
L'Adret - 1 rue des Cévennes - TSA 40155
73019 CHAMBERY Cedex
Tél : 04 79 71 73 73
Mél : ddt@savoie.gouv.fr
Site internet : www.savoie.gouv.fr

Par conséquent, ce tronçon de cours d'eau sort du recensement des ouvrages de protection contre les inondations derrière lesquels les principes de prévention énoncés dans une note du Préfet en date du 15 juin 2012 sont à appliquer.

Il conviendra donc sur ce tronçon d'appliquer seulement la prescription générale du PPRi du bassin chambérien relative à la conservation des couloirs d'écoulement le long des cours d'eau.

Le chef du service sécurité et
risques

P.O. 

Copie à : Christophe Guay / CISALB

Carte de localisation

